



Liaison Nationale Matériel

Historique !

Nous sommes en train de vivre des moments historiques !

Nous avons pu faire reculer en partie le gouvernement sur la réforme des retraites, même si c'est loin d'être satisfaisant. Nous avons pu voir pendant la pandémie les métiers utiles et nécessaires au fonctionnement du pays, à la SNCF aussi. Des centaines de postes au matériel vont être requalifiés, comme jamais nous n'avons pu avoir.

Cela n'est pas dû au hasard !

Si le gouvernement a reculé en partie sur la retraite à point pour les cheminots, cela fait suite aux fortes mobilisations, mais restons prudents. Un mouvement historique dans son ampleur et dans sa durée...

Force est de constater que la direction SNCF a été très malhonnête, comme dans les pires heures de son histoire. Sans vergogne, elle a récompensé certains non grévistes par des primes.



Cette pandémie a aux yeux de tous démontré l'importance des métiers utiles et nécessaires au fonctionnement de la SNCF. Ces agents ont démontré leur savoir faire pour que le service public tourne. La direction doit se poser les bonnes questions, notamment de la place de ces métiers dans le dispositif de production, mais aussi et surtout de leur juste rémunération. Il n'est pas normal que certains postes soient tenus par des cheminots dont le salaire est de 1200€.

15 jours avant le confinement, la direction du matériel annonçait la fermeture de nombreuses UO wagons ou locomotives... pourtant, 80% du parc locomotives tournait pendant le confinement. Le fret ferroviaire a démontré qu'il avait toute sa place dans le « monde d'après ». Oui, le fret ferroviaire est utile et nécessaire au fonctionnement du pays. La direction et le gouvernement doivent changer de politique vis-à-vis du fret.

2020 et en 2021, des centaines de postes vont être requalifiés !

En octobre/novembre 2019, plusieurs établissements se sont mis en grève sur des initiatives de SUD-Rail pour revendiquer, entre autres, un meilleur déroulement de carrière, de la reconnaissance professionnelle et une meilleure rémunération.

La direction, lors de la table ronde du 14 novembre a décidé unilatéralement d'augmenter les primes de nuits et de Week-end sous certaines conditions, mais aussi d'augmenter fortement les promotions à la qualif C, à la qualif D.

Pour rappel, ce sont des établissements où SUD-Rail s'est engagé auprès des cheminots pour faire avancer ces revendications. La direction du Matériel a été obligé de céder sur les primes. **Maintenant gagnons sur des augmentations de salaire en sommes uniformes!**

Revendications SUD-Rail !

- Augmentation générale des salaires en sommes uniformes (300 euros pour tous)
- Remboursement des frais kilométrique de tous les agents venus travailler depuis le 17 mars 2020
- Compensation financière due aux pertes d'EVS
- Prime de 7€ par jour à l'ensemble des cheminots du matériel.
- Majoration de 20% de la prime de travail pour l'ensemble des cheminots du Matériel
- arrêt des fermetures d'UO wagons et locomotives
- Limitation des travaux pénibles autant que possible tant que durera le port du masque chirurgical, (1 heure de travail avec masque = 2h de travail)
- Formation sur l'ensemble des mesures de protection, notamment sur l'utilisation et la dangerosité des produits désinfectants (virucide)
- Augmentation de la dotation de masques pour les travaux pénibles, salissants ou en période chaude ou en période de pluie lors des travaux extérieurs
- Désinfection de tout le matériel moteur et remorqué avec traçage et suivi (avant intervention des agents)
- Avoir une réflexion sur la pénibilité des travaux en rapport avec l'âge de départ anticipé en retraite pour l'ensemble des agents du Matériel
- Entamer une vraie réflexion sur la rémunération des métiers « utiles et de 1ere nécessité »
- Réalisation systématique avec les RPX ou élus CSE ou membres CSSCT des plans de prévention

**Certains établissements ont accepté en partie ces revendications, ensemble, avec SUD-Rail ,
Obtenons satisfaction sur l'ensemble de celles-ci!**



Infos de dernières minutes

Attention !!

Depuis quelques semaines, la direction, en échange d'une augmentation de salaire, propose à certains agents de démissionner pour les réembaucher sous le régime de travail de droit privé.

Ne cédon pas à cette tentation, car si l'augmentation peut paraître importante, elle fragilise grandement nos emplois, et il **faut évidemment tout comparer !** En effet, le statut n'est peut-être plus ce qu'il était mais il nous évite encore d'être considérés comme des salariés jetables. **Puisque la direction a de l'argent, qu'elle commence par augmenter nos salaires et améliore nos conditions de travail.**

Droit d'alerte filtres climatisation dans les trains

Le tribunal de Paris valide la demande de référé déposée par SUD-Rail.

La direction va devoir s'expliquer et rendre des comptes concernant la levée au forcing de la mesure conservatoire suspendant les opérations sur les filtres ainsi que sur sa volte-face concernant les différentes notes de service